

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title on header taken from:/
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

P-R
M-99

13



LE
MESSAGER
DE



SAINTE ANN
DE LA

POINTE AU PERE
RIMOUSKI

AVANTAGES.

Tous ceux qui s'abonnent au *Messenger de Sainte-Anne* ont part à deux messes par semaine, qui sont dites à leur intention. Il se dit, de plus, une messe par mois pour tous les défunts que les abonnés ont l'intention de recommander. Pour avoir part à ces avantages, il faut avoir payé l'abonnement d'avance.

LE MESSAGIER DE SAINTE ANNE paraît à la fin de chaque mois, par livraison de 24 pages, in-8, formant à la fin de l'année un beau volume de plus de deux cents pages.

Prix d'abonnement : 35 centins pour le Canada et les Etats-Unis, 2 fr. 50 pour la France et les autres pays de l'Union postale.

L'abonnement part du 1er de chaque mois, et se paie d'avance.

A NOS ZÉLATEURS.

Une remise de 5 centins par numéro est accordée à toute personne qui distribue 10 exemplaires jusqu'à 50 exclusivement; une remise de 10 centins par numéro est accordée à celle qui distribue 50 exemplaires jusqu'à 100; et une remise de 15 cts. par numéro est accordée à celle qui distribue 100 exemplaires et au-delà, pourvu que les exemplaires soient expédiés sous une seule enveloppe et à une seule adresse.

Toute demande d'abonnement et toute communication concernant la rédaction doivent être adressées au RÉV. M. R. P. SYLVAIN, Séminaire de Rimouski, comté de Rimouski, P. Q., Canada.

LE MESSENGER
DE
SAINTE ANNE

BULLETIN MENSUEL DU PÈLERINAGE DE

SAINTE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE

PROPRIÉTAIRE..... M. l'abbé R. PII. SYLVAIN

SOMMAIRE. — Chronique du pèlerinage, 21. — Fête de sainte Anne, 23. — Service anniversaire de Mgr Edmond Langevin, 23. — Nouvelles religieuses, 23.—Un fils sauvé par sa mère, 25.—De l'éducation des enfants, 27.—Le délai de la conversion, 28.—Sainte Anne joie des mourants, 30.—Actions de grâces, 33.—Recommandation, 38.—Dons à sainte Anne, 39.—Avis, 39.—Distribution de Prix, 40.

CHRONIQUE DU PÈLERINAGE.

Notre pieux sanctuaire ne cesse pas d'être l'objet de la prédilection de notre glorieuse thaumaturge qui se plaît à y répandre ses plus précieuses faveurs. C'est ce qu'atteste la visite des pèlerins qui viennent pour ainsi dire sans interruption implorer la puissance de sainte Anne ou la remercier des grâces obtenues par son intercession.

Sa Grandeur Mgr Blais, évêque de Germanicopolis et coadjuteur de Mgr l'Évêque de Rimouski, n'a pas tardé à venir mettre sous la protection de notre illustre patronne les prémices de son épiscopat. C'est le 4 de ce mois, veille de la Fête-Dieu, que Mgr Blais a dit la messe dans notre vénéré sanctuaire. Sa Grandeur devant partir le surlendemain pour la visite épiscopale, est venue demander à sainte Anne de bénir cette mission importante et lui faire produire les plus abondants fruits de salut.

Mardi, le 10, les élèves de philosophie senior et de rhétorique, au nombre de 13, accompagnés de M. le Supérieur du Séminaire et de leurs professeurs MM. J. B. Ruest et Elzéar Dufour, ont mis sous la protection de notre sainte patronne leur examen de fin d'année. Il fait bon voir ces jeunes gens faire avec recueillement leur pèlerinage, s'asseoir avec foi et piété à la table sainte et puiser ainsi à leur véritable source la vertu et la science. Sainte Anne a béni ces jeunes gens et les a aimés. Avec son aide ils sortiront victorieux des difficiles épreuves du baccalauréat.

Jeudi, le 12, une vingtaine de voitures nous ont amené les élèves des Sœurs de la Charité avec leur Chapelain et plusieurs de leurs chères maitresses. Quatre autres Sœurs de la Charité avaient visité Sainte-Anne quelques jours auparavant. Après avoir prié et chanté des cantiques elles ont vénéré les reliques de la bienheureuse mère de Marie.

Vendredi, le 13, les élèves du Grand Séminaire accompagnés de leur directeur, M. l'abbé P. F. Sirois, ont fait leur pèlerinage annuel.



FÊTE DE SAINTE ANNE.

26 JUILLET.

Comme d'habitude la fête de sainte Anne sera célébrée avec toute la solennité possible. Il y aura grand-messe et vêpres solennelles.

Nous comptons sur un grand concours de pèlerins.

SERVICE ANNIVERSAIRE DE MGR EDMOND LANGEVIN.

Le 3 de ce mois a été chanté à la cathédrale le service anniversaire de Mgr Edmond Langevin. Sa Grandeur Mgr Jean Langevin, évêque de Rimouski, a officié pontificalement en présence de Mgr Blais, du Chapitre et d'un bon nombre de prêtres.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

— Deux cents pèlerins allemands sont arrivés à Rome samedi, le 3 mai, et ont été reçus en audience solennelle par le Souverain Pontife le jeudi suivant. Plusieurs canadiens ont été admis à cette audience, entre autres le rév. M. Guillaume Forbes, vicaire de Caughnawaga.

Malgré ses quatre-vingts ans, Léon XIII est encore plein de vigueur, sa voix est forte et son geste est grand et noble.

— La charge de bibliothécaire de la Sainte-Eglise romaine, l'une des plus importantes du Sacré-Collège, a été confiée au cardinal Capecelatro, archevêque de Capoue, oratorien, littérateur distingué, dont les œuvres fournissent des textes devenus classiques.

— Le 15 mai dernier, Léon XIII a fait faire la première communion au petit-fils du général de Charette, en présence du général, de sa famille et de quelques amis.

— Dans une audience accordée le jour de l'Ascension N. S. P. le Pape a voulu annoncer lui-même à Mgr Mermillod, évêque de Genève et de Lauzanne, qu'il venait de le destiner au cardinalat. Le Saint Père a fait, en même temps, donner avis aux évêques de Suisse de l'élévation à la pourpre d'un de leurs collègues.

— Le cardinal Newman entre dans sa quatre-vingt-dixième année. Malgré ce grand âge sa validité et sa santé sont étonnantes. Il dit la messe tous les jours et fait sa correspondance seul et sans aide. Il y a quelque temps, il se levait encore régulièrement à six heures du matin ; lorsque les médecins insistèrent pour qu'il prit un plus long repos, il reconnut mélancoliquement qu'il vieillissait.

Il est amateur passionné de musique et assiste régulièrement aux séances de musique de chambre. A Birmingham, Son. Eminence est très populaire, et l'on est très fier de l'y posséder. A chaque séance de musique, sa place est sacrée, et son arrivée parmi tout ce monde où domine l'élément protestant, est toujours le signal d'une

explosion d'enthousiasme. A la première exécution de *Rédemption*, l'émotion a été profonde lorsqu'on a vu MM. Gounod et Stanley s'agenouiller devant le vénérable prélat et recevoir sa bénédiction.

UN FILS SAUVÉ PAR SA MÈRE

Il y a quelques années, une grande dame, admirable par la pratique des plus généreuses vertus chrétiennes, habitait une ville du midi de la France.

Cette dame était veuve ; elle concentrait toutes ces affections sur un fils unique, élevé dans un excellent pensionnat.

Le jeune homme a déjà répondu aux soins de ses maîtres et aux ambitions intimes de sa mère ; le voilà bachelier ès-lettres, bachelier ès-sciences, et en même temps congréganiste de la Très Sainte Vierge.

Hélas ! Gaston, devenu bientôt étudiant endroit, se liait avec de mauvais camarades, s'abandonnait à la vie dissipante et facile d'une jeunesse frivole et licencieuse.

Une nuit d'hiver, au sortir d'une soirée brillante où il avait beaucoup dansé, Gaston est saisi par une fluxion de poitrine. La maladie s'aggrave très vite ; le docteur pressé par la mère, finit par déclarer que l'enfant est perdu.

“ Oh ! Marie, vous me le rendez, ” s'écria-t-elle dans son cœur.

Et puis les yeux en larmes, elle supplie sa sœur de

garder le malade et se hâte de prendre le train qui va la conduire à Lourdes. Elle y arrive à quatre heures du soir par un temps froid et pluvieux.

La généreuse mère se retire au fond de la salle d'attente, et quand la foule des voyageurs s'est écoulée, elle défait modestement sa chaussure et ses bas, laisse trainer à dessein les franges de sa robe pour couvrir ses pieds nus. Sur le chemin de la Grotte, elle récite son chapelet.

Cependant, la route était alors couverte de graviers et de cailloux qu'on venait d'entasser pour en rétablir le niveau. La dame intrépide marche sans hésitation au milieu de ces pointes aiguës, ses pieds sont déchirés, crevassés, laissent partout des empreintes sanglantes. La noble mère ne se décourage pas : elle arrive enfin à la Grotte ; elle prie de tout son cœur et fort longtemps, les bras en croix. Son âme fervente multiplie les plus touchantes dévotions, elle se confesse ; le lendemain elle communie, salue par un dernier cri du cœur la Mère des mères ; elle reprend le chemin de fer arrive et ouvre en tremblant la porte de sa demeure.

Aussitôt la sœur garde-malade s'empresse et lui adresse cette parole expressive : “ Il est guéri.”

“ Hier soir, vers cinq heures, il s'est endormi d'un profond sommeil. Ce matin en se réveillant il m'a déclaré qu'il ne souffrait plus, il se croyait rétabli ! J'ai fait appeler le docteur : celui-ci est dans la stupéfaction : plus de fièvre, plus d'embarras dans les organes respiratoires, santé parfaite ! ”

Oh ! bonne Mère, s'écrie la pénitente de Lourdes, j'étais bien sûre que vous me rendriez mon fils !

La généreuse dame raconte alors à sa sœur les pieux secrets de son pèlerinage à Lourdes. Et toutes les deux avec le jeune ressuscité, définitivement converti cette fois, se confondent en actions de grâces envers la toute puissante Vierge de la Grotte.—*Annales de N. D. de Lourdes.*

DE L'ÉDUCATION DES ENFANTS

“ Nous ne voulons pas manquer ici d'exhorter spécialement les pères de familles à régler d'après ces préceptes le gouvernement de leurs maisons et la première éducation de leurs enfants. La famille est le berceau de la société civile, et c'est en grande partie dans l'enceinte du foyer domestique que se prépare la destinée des États. Aussi bien, ceux qui veulent en finir avec les institutions chrétiennes, s'efforcent-ils, de s'attaquer aux racines mêmes de la famille et de la corrompre prématurément dans ses plus tendres rejetons. Il ne se laissent pas détourner de cet attentat par la pensée qu'une telle entreprise ne saurait s'accomplir sans infliger aux parents le plus cruel outrage, car c'est à eux qu'il appartient, en vertu du droit naturel, d'élever ceux auxquels ils ont donné le jour, avec l'obligation d'adapter l'éducation et la formation de leurs enfants à la fin pour laquelle Dieu leur a donné de leur transmettre le don de la vie. C'est donc une étroite obligation pour les parents d'employer leurs soins et de ne négliger aucun effort pour repousser énergiquement toutes les injustes violences, qu'on leur veut faire, en cette matière, et pour réussir à garder exclusivement l'autorité

sur l'éducation de leurs enfants. Ils doivent d'ailleurs pénétrer ceux-ci des principes de la morale chrétienne, et s'opposer absolument à ce que leurs enfants fréquentent les écoles, où ils sont exposés à boire le funeste poison de l'impiété. Quand il s'agit de la bonne éducation de la jeunesse, on n'a jamais le droit de fixer de limites à la peine et au labeur qui en résultent, si grands qu'ils puissent être. Aussi ces catholiques de toutes nations qui, en dépensant beaucoup d'argent et plus encore de zèle, ont créé des écoles pour l'éducation de leurs enfants, sont dignes d'être proposés à l'admiration de tous. Il convient qu'un tel exemple soit imité partout où les circonstances l'exigent. Toutefois, et pardessus tout, qu'on tienne compte de l'influence considérable exercée sur les âmes des enfants par l'éducation de famille. Si la jeunesse trouve au foyer domestique les règles d'une vie vertueuse et comme l'école pratique des vertus chrétiennes, le salut de la société sera, en grande partie, garanti pour l'avenir." — *Encyclique de Sa Sainteté Léon XIII sur les principaux devoirs des chrétiens.*

LE DÉLAI DE LA CONVERSION

Quid moraris?

Qu'attendez-vous ? Pourquoi
retarder encore ?

(Act., xxii, 16.)

Après chaque méditation, j'aurais pu faire cette question au lecteur ; surtout après le *quid prodest*, et les conseils de la mort, *quid moraris ?*..... Mais il me semble que c'est le bon moment, et je vais vous prouver que

vous ne pouvez pas avoir une seule raison pour différer encore, et qu'il faut vous convertir, aujourd'hui même.

Je m'adresse — à l'esprit — et au cœur.

1^o Pour différer, on n'a jamais que de mauvaises raisons, et les voici dans leur ordre simple et naturel. On dit d'abord :

Je n'ai pas besoin de me convertir, moi. Eh bien ! ce n'est pas vrai, vous en avez grand besoin. Qu'avez-vous fait de bon ?..... Quelle stérilité dans votre vie, malgré tant de grâces ! Interrogez donc le passé, le présent, l'avenir, que de fautes !..... quelle fragilité !..... que de passions à vaincre encore !..... Et si vous deviez mourir aujourd'hui, où iriez-vous ? Êtes-vous bien sûr ?... oseriez-vous dire que vous n'avez pas besoin de vous convertir ?

Un autre dira : C'est impossible, je ne puis pas. Et je réponds encore que c'est une erreur ou un mensonge, car si vous le vouliez, rien ne vous manque : ni la lumière, ni la grâce... Tant d'autres l'ont bien pu. — Êtes-vous donc perdu tout à fait et damné ? Eh bien ! quand le pourrez-vous donc ? Essayez au moins ; courage, confiance !

Un autre : C'est trop difficile, je ne pourrai jamais !.. et je réponds : Quand ce serait bien difficile, il le faut rappeler-vous *quid prodest*, la mort, l'enfer : *Unum est necessarium*. Et puis, je vous assure que c'est plus facile que vous ne croyez. Il suffit de vouloir. Demandez-le plutôt à ceux qui l'ont fait ; Augustin et tant d'autres vous répondraient : Essayez enfin, courage, confiance, vous verrez !

Un autre : Mais qu'est-ce qu'on dirait de moi ? Ah ! par exemple, encore le respect humain ! Vous n'avez pas honte !... Et qu'importe ce qu'on dira ! Il faut vous sauver, et laisser dire. — Eh bien ! on dira que vous avez bien fait !

Un autre enfin : Je me convertirai un jour, moi, mais plus tard, je vous le promets.—Et je vous réponds, moi, que ce sera trop tard. Il ne sera plus temps.—Avez-vous fait un pacte avec la mort ? Plus tard !... Mais le pourrez-vous ?... le voudrez-vous même ?... Plus tard Dieu ne pardonnera, mais en attendant je vais l'offenser... Comprenez-vous ce qu'il y a d'odieux dans ce langage ?

Il ne faut donc pas remettre, même à demain, vous ne pouvez pas avoir une seule bonne raison.

2° Et maintenant un mot à votre cœur : Ah ! n'attendez pas plus longtemps, revenez à votre père, malheureux enfant prodigue ; pauvre brebis égarée, revenez au bon Pasteur... Il vous attend depuis si longtemps !... il vous appelle, il vous presse et il va vous combler de toutes sortes de grâces. Vous serez si heureux, quand vous aurez votre pardon ! Demandez-le plutôt à ceux qui sont déjà revenus, tous l'ont dit et ne cessent de le répéter : Il n'y a pas sur la terre de joie, de bonheur comparable au bonheur, à la joie d'une vraie conversion. — Je le dis comme pécheur, ayant obtenu cette grâce ; je l'assure comme prêtre, ayant été souvent témoin et ministre de ces douces réconciliations.

SAINTE ANNE, JOIE DES MOURANTS.

Si sainte Anne est prompte à exaucer tous ceux qui l'invoquent durant le cours de leur vie, elle ne saurait abandonner ses amis au moment le plus critique, celui où son assistance leur est le plus nécessaire pour lutter contre les terreurs de la mort et les derniers assauts de l'ennemi.

L'expérience n'a pas encore démenti ce que nous affirmons après tant d'autres, et soit visiblement par elle-même, ou par sa très-sainte Fille, soit par une protection non moins réelle, quoique invisible, et par des grâces décisives, toujours elle visite, console affectueusement et fortifie ses dévots serviteurs dans leurs derniers moments. Contre toute possibilité apparente, elle procure souvent les derniers sacrements à plusieurs personnes réduites à la dernière extrémité, et les aide à bien mourir.

De pieux auteurs rapportent le trait suivant : Marie apparut à un fidèle serviteur de sa mère quelques moments avant sa mort, et lui dit : " Je vous salue, mon bien-aimé frère. — O Marie ! répondit le pauvre moribond, tout pénétré d'une sainte confusion, ô Marie ! je ne suis pas digne d'être appelé votre frère." Elle réparaît : Si, Anne, ma mère, votre mère chérie, a toujours été dans votre cœur, vous êtes mon frère, et tous ceux et celles qui l'honorent avec la même piété sont mes frères et mes sœurs. Venez recevoir votre couronne."

Pieux lecteur, nous vous souhaitons cet heureux trépas, ou encore celui du bon Nicolazic, l'instrument dont se servit sainte Anne pour répandre des torrents de bénédictions sur sa chère Bretagne.

Nous citons la notice du P. Arthur Martin.

" Ives Nicolazic prouva pas sa piété, jusqu'à la fin de sa vie, qu'il n'avait pas été indigne des hautes faveurs du Ciel. Les événements ne changèrent rien à la simplicité de ses habitudes : loin de se laisser éblouir par l'éclat d'éclat qui l'entourait à Sainte-Anne, où les pèlerins, surtout les plus distingués, se montraient empressés de le voir et de l'entendre, jamais au contraire il n'éprouva

plus d'attrait pour la tranquillité d'une vie inconnue du monde. Ce fut en effet le seul désir de se soustraire à ces marques de considération qui l'engagea à quitter le voisinage du couvent, malgré les offres obligeantes et les pressantes sollicitations des Carmes, pour se retirer dans une métairie qu'il possédait à Plunerel. Là, ses jours se passaient, comme autrefois, partagés entre la prière et le travail des champs ; seulement, de temps à autre, il allait visiter sa bonne Maîtresse. Les religieux lui tenaient une cellule réservée, et le traitaient en toutes choses comme un membre de leur famille.

Aussitôt qu'ils le surent frappé de la maladie qui l'enleva en six jours, ils le firent transporter sur un brancard dans leur infirmerie. Là, il reçut leurs soins assidus avec une reconnaissance qui s'exprimait souvent par des larmes. La prière favorite qu'il répétait à tout instant dans ses douleurs était celle du Sauveur au jardin des Olives : Mon Dieu, que votre volonté soit faite. Ayant reçu les sacrements avec de grands sentiments de piété, il parut entrer en agonie. Son confesseur lui suggérait les derniers actes du chrétien, et n'attendait plus que son dernier soupir. quand tout-à-coup l'on voit son visage, à moitié glacé par la mort, rayonner d'une sainte joie. Ses yeux se fixaient devant son lit et paraissaient ravis du plus doux spectacle..... On le presse de parler, de dire ce qu'il regarde : " Voici la sainte Vierge, dit-il, et Madame sainte Anne, ma Maîtresse. "

Le confesseur eut alors la pensée d'ajouter une nouvelle garantie à la certitude où l'on était déjà de ses révélations. Il court à l'église, et porte avec respect auprès du mourant la statue miraculeuse : " Eh bien ! mon frère, lui dit-il en la lui montrant, sur le point de paraître de-

vant Dieu, êtes-vous prêt à confirmer tout ce que vous avez tant de fois déclaré? — Oui, répartit Nicolazic. — “ Et maintenant ne sentez-vous pas envers sainte Anne la confiance que vous avez toujours témoignée, et n’êtes-vous pas bien aise de mourir aux pieds de son image, en reconnaissance des grâces qu’elle vous a obtenues pendant la vie? — Oui, répondit-il encore. ” Le Père, ajoutant que le moment était venu, lui dit de baiser les pieds de la Sainte en témoignage de sa confiance. Il obéit avec des marques sensibles de dévotion, et au même instant il rendit son âme à Dieu. Sa mort arriva le 13 mai 1645, vers midi, à l’âge de soixante-trois ans, vingt ans après la découverte du Bocenno. Il fut enseveli, avec la solennité d’usage à l’égard des religieux, devant le pilier qui sépare la chapelle de la sainte Vierge de celle de sainte Anne, à peu près dans l’endroit où fut trouvée l’image.”

ACTIONS DE GRACES.

BIC : Guérison d’une maladie grave après avoir eu recours à sainte Anne et avoir promis de faire un pèlerinage à son sanctuaire. *F. C.* — Une mère de famille remercie notre sainte patronne de l’avoir guérie d’une maladie sérieuse et de lui avoir obtenu plusieurs autres faveurs. — CORNWALL : Sainte Anne a préservé ma famille de tout accident et de tout malheur ; qu’elle en soit mille fois bénie ! *Vve Léon Bérubé.* — Une abonmée des Etats-Unis témoigne publiquement sa reconnaissance pour une faveur obtenue. — L’ASSOMPTION : Je viens d’obtenir par

l'intercession de la glorieuse Mère de Notre-Seigneur deux grâces, une spirituelle et une temporelle, pour lesquelles je remercie vivement mon insigne bienfaitrice. *Joseph Caron, fils d'Edouard.*—Une abonnée de Matane reconnaît avoir obtenu par l'intercession de sainte Anne la guérison d'une de ses sœurs gravement malade. Elle lui rend mille actions de grâces.

BAKER LAKE, N. B : Après avoir fait une neuvaine j'ai été guérie d'une maladie dont je souffrais depuis quelque temps. J'ai promis de faire publier cette faveur ainsi que la guérison de ma petite fille. *Mme Xavier Caron.*—Une mère atteste que sa fille souffrant d'un mal à un oeil depuis un an, a été parfaitement guérie après avoir prié sainte Anne et lui avoir promis de faire inscrire cette faveur dans le *Messageur.*—ST-ANACLET : Guérison d'une maladie grave. *Joseph Langlois.*—STE-FÉLICITÉ : Rhumatisme guéri après quatre mois de souffrance. *M. L.*—Par une neuvaine à sainte Anne, j'ai obtenu la guérison d'un mal d'yeux. *J. N.*—Quatre autres personnes de la même paroisse remercient sainte Anne des faveurs qu'elle leur a obtenues. *D. N., E. L., A. L.*—RIMOUSKI : Je remercie publiquement la bonne sainte Anne, suivant la promesse que j'ai faite, de la faveur qu'elle m'a accordée dans son sanctuaire. *C. Dion.*

MATANE : Depuis plusieurs années je souffre de rhumatisme. Cependant depuis quelque temps j'étais relativement bien, lorsque je fus frappé si rudement que je demeurai longtemps sans connaissance. Mère d'une nombreuse famille et clouée sur un lit de douleur, je souffrais doublement. J'eus alors recours à la bonne sainte Anne et la priai de m'obtenir ma guérison. Le mal était si fort et si douloureux qu'il m'était impossible de me remuer sans

éprouver les plus vives douleurs. Je promis à sainte Anne de faire inscrire ma guérison dans le *Messenger*, si elle daignait me l'obtenir. Aujourd'hui je puis me lever, marcher et vaquer aux soins de mon ménage et de mes enfants. Honneur, louanges et amour à sainte Anne ! *Mme. F. X. D.*—ST-ULRIC : Guérison d'un violent mal de reins. Mille actions de grâces. *Xavier Langlois.*—CASCAPÉDIAC : Je dois à notre puissante patronne la guérison d'un violent mal de gorge qui m'a empêché d'avaler et de parler pendant plusieurs jours. Au moment où j'ai invoqué sainte Anne l'inflammation a disparu et j'ai commencé à parler. Peu de jours après j'ai repris mes occupations ordinaires. Gloire et reconnaissance à cette bonne mère ! *C. Loubert.*—ST-DAMASE : Ma petite fille et moi nous devons à notre sainte patronne la guérison d'une maladie grave. Que tous les lecteurs du *Messenger* s'unissent à moi pour la remercier de cette faveur. *Mme R. Garneau.*—ST-FABIEN : C'est avec bonheur que je viens remplir la promesse que j'ai faite de publier une reconnaissance à sainte Anne en l'insérant dans le *Messenger*. J'ai obtenu par l'intercession de cette bonne Mère une faveur signalée après avoir promis une grand'messe en son honneur. J'ai aussi obtenu plusieurs autres faveurs. Amour et reconnaissance à cette puissante et douce patronne ! *Mme S. B.*—BIDDEFORD, ME : Guérison obtenue *Zoé Métayer.*—CASCAPÉDIAC : Deux guérisons dues à l'intercession de sainte Anne. *Deux abonnés.*

ST-OCTAVE : Depuis quelque temps je souffrais d'un violent mal de gorge qu'aucun remède ne pouvait soulager. Après avoir promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger* j'éprouvai un grand soulagement ; maintenant je suis parfaitement guéris. Mille actions de grâces à

sainte Anne. *L. C.* — PORT-DANIEL : Pour la troisième fois ma petite fille âgée d'un an, souffrait d'un violent mal d'oreilles, et le mal semblait toujours augmenter malgré tous les moyens employés pour la soulager. Le 18 février, anniversaire de la naissance de mon enfant, je fis dire une messe en l'honneur de sainte Anne, en me recommandant en même temps à saint Joseph et en promettant de faire publier cette faveur, si je l'obtenais. A ma grande surprise ma petite fille a été guérie aussitôt. J'invite tous les amis de sainte Anne à unir leurs prières aux miennes pour remercier cette bonne mère de cette faveur signalée et de plusieurs autres que j'attribue à son intercession. *Mme John D. McInnes.*—Guérisons obtenues. *Trois abonnées.*

BIC : C'est avec la plus vive reconnaissance que je viens aujourd'hui remercier la bonne sainte Anne de la guérison qu'elle m'a obtenue. J'ai souffert pendant plusieurs mois d'un rhumatisme articulaire dans un genou ; parfois les douleurs étaient intolérables. Après avoir employé en vain divers remèdes, j'ai invoqué sainte Anne et je lui ai promis de faire publier ma guérison dans le *Messenger*; si elle daignait me l'obtenir. Je ne l'ai pas priée en vain ; car je puis dire que depuis un an, je n'ai pas eu la moindre attaque de cette maladie. Mille actions de grâce vous soient rendues, ô bonne sainte Anne, et daignez m'accorder une autre faveur qui m'intéresse beaucoup. *N. O.*—ST-JEAN DE DIEU : Guérison et deux autres faveurs obtenues. *Une abonnée.*—ASSAMETGUAGHAN : Mon enfant âgé de trois mois a été guéri d'une maladie grave par l'intercession de sainte Anne. En reconnaissance veuillez faire brûler pendant un mois une lampe devant la relique de notre sainte patronne. *J. W. Dubé.*—STE-LUCE : Mon enfant souffrait d'une névralgie

qui résistait aux soins du médecin ; sainte Anne l'a guéri. *A. X. Côté.*—Dans tous mes troubles et mes peines sainte Anne a été ma consolation ; elle a toujours exaucé mes prières. Qu'elle soit mille fois bénie ! *S. Z. Côté.*—*NASHUA, N.-Y.* Sainte Anne, toujours bonne envers ceux qui l'invoquent, a eu pitié d'une pauvre mère de famille malade depuis deux ans. Elle m'a rendu la santé. Je ne pourrai jamais la remercier assez de cette grande faveur. *Illuminée Gaynon.*

ILE VERTE : Un de mes paroissiens désire remercier sainte Anne pour des grâces obtenues dans une maladie. *L. J. L. ptre.* — **MATANE :** Guérison et autre faveur dues à l'intercession de la bienheureuse mère de Marie. *A. B.* — Mon petit enfant est guéri. *Pétronille Marquis.*—**ST. ULRIC :** Soulagement obtenu dans une maladie assez grave. *M. L.*—Une mère de famille remercie sainte Anne de plusieurs faveurs obtenus par son entremise. — **PERCÉ :** Reconnaissance à sainte Anne pour une guérison obtenue. *Une abonée.* — **ST. ALPHONSE DE MANITOBA :** J'ai de nouveau obtenu la guérison d'un chancre qui m'a fait souffrir par le passé. Mille remerciements à notre puissante thaumaturge *Mme Louis Malo.*—**ILE VERTE :** Actions de grâces pour deux faveurs. *Mme Zéph. Ouellet.* — **ST. GABRIEL :** J'ai éprouvé beaucoup de soulagement dans une maladie par l'intercession de sainte Anne. *Desanges Michaud.* — **ST. SIMON :** Mon mari et moi nous devons à notre sainte patronne une grande amélioration dans notre santé. Nous lui avons promis un pèlerinage à son sanctuaire de la Pointe au Père. *D. P., B. D.*—

BIC : Mille remerciements à ma bonne Mère pour plusieurs grandes faveurs obtenues par son intercession. *Marie St-Pierre.*—**MATANE :** Ayant souffert pendant

longtemps d'une grave maladie, je promis, si j'obtenais ma guérison, de la faire publier dans le *Messenger*. Maintenant je suis guérie. Que sainte Anne en soit mille fois bénie !
Une amie de sainte Anne.—STE-FÉLICITÉ : Plusieurs faveurs obtenues. *Une abonée.*—Je remercie du fond du cœur la bonne sainte Anne de ce qu'elle a daigné me rendre la santé après une longue maladie. *D. N.*—Mes enfants ont été préservés d'accident dans un long voyage. *Une abonée.*—PABOS : Mille actions de grâces à sainte Anne qui, par ses puissantes prières, m'a délivré d'une maladie qui m'a conduit aux portes du tombeau. *J. D. Ptre.*—ILE-VERTE : Je remercie sainte Anne de plusieurs faveurs que je dois à son intercession. *R. L.*—RIMOUSKI : Prompte guérison d'un pied démis. *D. B.*—FALL-RIVER : Mal dans un bras guéri ; maintenant je suis capable de travailler. *Marie Deschènes.*—PABOS : Par des neuvaines à notre glorieuse patronne nous avons obtenu notre guérison, ma fille et moi. *X.*—BAIE DE LA TRINITÉ : Faveur obtenue. Que sainte Anne daigne agréer l'expression de ma vive reconnaissance. *Une abonée.*—CAP-CHAT : Gloire et reconnaissance au Sacré-Cœur de Jésus et à sainte Anne à qui je dois la guérison d'une maladie grave et deux autres grâces signalées. *C. R. épouse de Isidore Pelletier.*

RECOMMANDATIONS.

N. T. S. Père le Pape Léon XIII, le triomphe de l'Eglise, le clergé catholique. Mgr l'Evêque de Rimouski et les œuvres de son diocèse, Mgr Bossé et ses œuvres ;

5 malades, le succès d'une entreprise, 2 affaires importantes ; les enfants de la 1^{ère} communion, 4 vocations, 1 ménage désuni, 1 père de famille malade depuis deux ans, 2 maux d'yeux, 1 pauvre veuve âgée de quatre-vingts ans et chargée du soin de neuf petits orphelins, un homme qui a perdu la foi, les intentions particulières d'une famille, les zélateur et les zélatrices du *Messager de Ste Anne*, les bienfaiteurs et les bienfaitrices de l'œuvre du pèlerinage, les intentions déjà recommandées et qui n'ont pas encore été exaucées.

Abonnés défunts : M. François Mignault, de St-Damase, M. Louis Dubé, de St-Octave, M. Edouard Gagnon, décédé à Port-Daniel le 28 mai à l'âge de 59. Il était père du rév. M. Augustin Gagnon, curé de Port-Daniel.

DONS A SAINTE-ANNE

Rev. M. H. J. Bernier, St-Modeste.....	\$ 0.50
Rév. M. N. Therriault, Rivière-Ouelle.....	0.65
Une personne de St-Simon,.....	1.00
M. Auguste Harvey, St-Moïse.....	1.00

AVIS.

Nous avertissons nos correspondants que nous serons absent depuis la fin de ce mois jusqu'au vingt de juillet.

DISTRIBUTION DE PRIX.

La distribution solennelle des prix au Séminaire de Rimouski a eu lieu lundi, le 23 de juin, à 9 heures avant-midi, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr Jean Langevin.

La rentrée des élèves est fixée à mardi, le 2 de septembre, à 6 heures du soir.

Le 23 de juin, Mgr Langevin a aussi présidé, dans l'après-midi, la distribution des prix au Pensionnat des Sœurs de la Charité.

DÉCÈS.

Le révérend M. Julien Rioux, ancien curé de St-Joseph de Lepage, est décédé vendredi matin, le 27 juin, au presbytère des Trois-Pistoles, où il était retiré depuis trois ans, à l'âge de 85 ans et 14 jours.

Son service et sa sépulture ont eu lieu dans l'église des Trois-Pistoles lundi, le 30 juin.

Voici quelques notes biographiques sur ce vétéran du clergé.

Né aux Trois-Pistoles, le 13 juin 1805 ; un des premiers élèves du Collège de Ste-Anne de Lapocatière ; ordonné prêtre à Shédiac, le 4 août 1839 ; vicaire à Richibouctou ; 1842, missionnaire de Bouctouche ; 1854, prêtre du Collège Masson ; 1855, prêtre-assistant à Sainte-Claire de Joliet ; 1856, curé de St-Eloi ; 1861, de St-François de la Petite-Rivière ; 1872, curé de St-Donat, avec la desserte de St-Gabriel ; 1875, curé de St-Joseph de Lepage.

Le rév. M. Rioux appartenait à la société d'une messe, section provinciale.

R. I. P.

Permis d'imprimer,

✠ JEAN, Ev. de St-G. Rimouski.

AVIS

AUX PÉLERINS DE STE-ANNE DE LA POINTE-AU-PÈRE.

Chemin de fer Intercolonial du Canada

Ligne directe entre l'Ouest et tous les Points sur le bas du St Laurent et la Baie des Chaleurs, Province de Québec, aussi le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Île du Prince-Edouard, du Cap Breton de Terre-neuve et de St Pierre.

Voie de la malle Canadienne et Européenne et des passagers.—Les passagers pour la Grande-Bretagne ou le continent, laissant Montréal le jeudi matin rejoindront le steamer de la malle le même soir à Rimouski.

Les expéditeurs remarqueront les facilités supérieures qui leur sont offertes pour le transport de toutes les marchandises pour les Provinces de l'Est et les grains pour les marchés Européens.

Toutes les places d'eau les plus populaires et les amusements de la pêche du Canada se trouvent sur cette ligne.

Des chars buffet nouveaux et élégants sont sur tous les trains express entre Montréal, Halifax et St Jean N.-B.

On peut avoir des billets et tous les renseignements au sujet de cette voie soit pour le fret ou les taux des passagers en s'adressant aux agents des villes et des stations.

Le sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père, à environ deux milles de la station de St Anaclet et de la Pointe-au-Père, est un lieu de pèlerinage important. Il y a des taux spéciaux et des arrangements faits pour les pèlerinages organisés.

Bureau du chemin de fer }
Moncton, N.-B. }
Juillet 20 1887. }

D. POTTINGER.
Surintendant-
en-chef

ARRANGEMENT POUR LA SAISON D'ÉTÉ 1890.

Les trains de ce chemin partiront de la station de St Anaclet et Pointe-au-Père (le dimanche excepté) comme suit :

Pour Lévis et stations intermédiaires—Accom. : 13.15.

Express : 12.27.

“ Halifax “ “ —Accom. : 11.08.

Express : 14.52.

La route conduisant au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père est maintenant un chemin de première classe.

HORAIRE DES OFFICES AU SANCTUAIRE.

Dimanches et fêtes d'obligation :—Grand'messe : 9½ hrs.
en hiver 9¾ hrs.

Vêpres et vénération de la relique de sainte Anne : 2 hrs.

Jours ouvriers :—Dernière messe ; en été 7½ hrs. en hiver 8 hrs.

Récitation des prières à sainte Anne, avec recommandations chaque jour, le matin après la dernière messe. (40 jours d'indulgence).

TARIF.

Offrande de cierges pour être brûlés devant la relique de saint Anne: 10 centins par cierge.

Lampe allumée devant la relique de sainte Anne : 50 centins pour une neuvaine : \$1.50 pour un mois ; \$15.00 pour une année. Cette lampe est à l'huile d'olive.

Honoraires des messes : Grand'messe \$3.00. Messes-basses 50 cts. Acquittées dans le sanctuaire autant que faire se peut.

OBSERVATIONS.

Le sanctuaire est ouvert aux pèlerins tous les jours, depuis l'*Angelus* du matin jusqu'à l'*Angelus* du soir; et on peut vénérer la relique de sainte Anne en tout temps pourvu qu'on en fasse la demande au chapelain.

Les recommandations envoyées par la poste ou autrement sont faites suivant le désir exprimé.

On est invité instamment à signaler par écrit les grâces obtenues par l'intercession de sainte Anne.

A VENDRE.

On peut se procurer au sanctuaire de Ste Anne de la Pointe au-Père, en s'adressant au curé du lieu, les objets de piété suivants :

1^o Croix en cuivre de 7 grandeurs, prix de 5 à 25 cts. pièce ou de 40 à \$2.00 la doz.

2^o Christs en nickel de 3 grandeurs, prix 30, 35 à 45 cts. pièce ou \$3.50, \$3.80, et \$5.00 la doz

3 Chapelets de 7 espèces, prix de 5 à 20 cts. pièce ou de 50 cts à \$1.50 la doz.

4^o Coeurs en vermeille de 4 grandeurs, prix 75 cts., 85 cts. \$1.00 et \$1 15 pièce.

5^o Bénitiers de 2 espèces, prix 20 et 25 cts pièce ou \$2.00 et \$2.50 la doz.

6^o Images de Ste Anne, prix de 2 à 15 cts. pièce ou de 20 cts. à \$1.50 la doz.

7^o Oratoires de Ste. Anne, prix 5 et 10 cts. ou 50 cts. et \$1.00 la doz.

8^o Médailles de Ste Anne, prix de 1 à 3 cts. ou de 10 à 30 cts. la doz.

9^o Médailles diamantines de Ste. Anne, prix 10, 15 et 20 cts. pièce, ou \$1.00, \$1.50 et \$2.00 la doz.

10^o Médailleurs de Ste Anne, prix 15, 20, 30 et 40 cts pièce, ou \$1.50, \$2.00, \$3.50 et \$4.50 la doz.

1^o Photographies de l'église et du presbytère de Ste. Anne de la Pointe-au-Père.

Extérieur et intérieur de l'église et du presbytère, 3 vues séparées.

No. 1 Grandeur de $4\frac{1}{2} \times 6\frac{1}{2}$ pcs. 30 cts. pièces ou 75 cts. les 3 ou \$2.50 la doz.

No. 2 Grandeur de $2\frac{1}{2} \times 3\frac{1}{2}$ pcs. 10 cts pièces ou 25 cts les 3, ou \$1.00 la doz.

Tous ces objets de piété ont été préparés à Paris, expressément pour notre sanctuaire, et ils sont tous à l'effigie du sanctuaire de Ste Anne de la Pointe-au-Père

REÇU LE

3 JUL. 1975

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
DU QUÉBEC